

Rapport de Recherche

COMITÉ : Solidarité (OIT6)

PROBLÉMATIQUE : Comment développer l'Économie Sociale et Solidaire à l'échelle mondiale ?

PRÉSIDENTES : Jasmine BENLECHHAB, Dahlia DJELOUAH et Shirel NAKACHE

PRÉSENTATION DE LA PRÉSIDENTE



Bonjour à toutes et à tous !

Je m'appelle Jasmine Benlechhab, j'ai 16 ans et je serai présidente du comité Solidarité aux côtés de Dahlia Djelouah et Shirel Nakache.

Je suis en section allemande au lycée international de Ferney-Voltaire, et j'habite à Gex, une ville française près de Genève. Durant mon temps libre, je fais beaucoup de sport, notamment du VTT et du ski de fond. Il s'agit de ma deuxième conférence FerMUN car j'étais admin lors de FerMUN 2023, ce qui m'a permis de découvrir l'organisation d'un tel événement. Je participerai également à BERMUN en novembre 2023, où je tiendrai un rôle dans la Youth Assembly.

Je m'intéresse particulièrement à l'économie sociale et solidaire (ESS) car elle propose un modèle d'économie plus durable et équitable. Contrairement aux modèles économiques plus communs, qui visent à maximiser les profits, l'ESS a comme objectif de répondre aux besoins de la société tout en promouvant des relations honnêtes et solides entre les individus, les communautés et les institutions. A travers le soutien aux populations, notamment les plus démunies, elle constitue une solution viable pour rééquilibrer les objectifs économiques, sociaux et environnementaux aux échelles globale et locale. Ainsi, l'ESS représente une solution prometteuse pour un avenir plus équitable et durable grâce à sa focalisation sur la solidarité et la coopération.

J'espère que ce rapport facilitera vos recherches et ouvrira des pistes de débat propices à un échange d'idées constructif. Bonne lecture !

MOTS-CLÉS

Économie Sociale et Solidaire (ESS) : Ce concept est fondé sur l'action des entreprises, des organisations et des autres entités qui mènent des projets économiques, sociaux et environnementaux servant un intérêt collectif. Il se concrétise par la coopération, l'entraide, la gouvernance participative, l'autonomisation et l'indépendance à long terme.

Développement durable : Le développement durable est une conception du développement qui s'inscrit dans une perspective de long terme en intégrant les contraintes environnementales et sociales à l'économie. Il répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Organisation non gouvernementale (ONG) : Structure indépendante à but non lucratif et d'intérêt public. Elle met en place des projets de sensibilisation, de coopération et d'entraide.

Coopérative : Association autonome de personnes unies volontairement autour d'aspirations communes. Elle tente de satisfaire à leurs besoins économiques, sociaux et culturels par le biais d'une entreprise détenue conjointement et contrôlée démocratiquement.

Mutuelle : Acteur global de santé à but non lucratif organisant un grand nombre d'actions de prévention santé. Elle propose à ses adhérents des garanties de soins et de prévoyance.

Coopération interétatique : Opérations et politiques de transferts financiers, matériels ou de ressources humaines entre pays, ONG et multilatérales dans différents domaines, au service de programmes communs : scientifiques, culturels, diplomatiques, militaires ou économiques. Plusieurs Etats peuvent s'organiser afin d'aider un pays, ou une collectivité territoriale peut soutenir une autre collectivité territoriale.

Pays les moins avancés (PMA) : Les pays les moins avancés constituent un groupe de 46 pays parmi les plus pauvres du monde. Ils sont considérés comme tels après leur inscription volontaire sur la liste des Nations Unies. Ils sont très vulnérables aux chocs économiques et environnementaux et disposent d'un faible capital humain.

APERÇU GLOBAL

1. L'ESS, un modèle de plus en plus répandu

L'ESS est un modèle économique de plus en plus répandu dans le monde. Il fournit des services sociaux et sanitaires, maintient et crée des emplois et restaure des chaînes d'approvisionnement, notamment alimentaires. L'ESS dispose de différents modes d'organisation (gouvernance participative, ancrage territorial, ressources hybrides) pour aider les personnes les plus vulnérables. L'économie sociale est également censée garantir l'équité de la transition numérique et écologique. Les initiatives de l'économie sociale et solidaire et le développement local créent des dispositifs d'accompagnement des collectivités dans le besoin pour atténuer leurs difficultés. Les initiatives de l'ESS ne répondent pas uniquement aux besoins sociaux. Elles forcent également à prendre en considération l'importance des mouvements sociaux et à bâtir un rapport de force permettant de faire déboucher les initiatives sur de nouvelles politiques publiques. En outre, l'ESS promeut la nécessité de construire de nouvelles institutions pour assurer la pérennité des activités générées et assurer plus de démocratie.

2. Le COVID-19 et l'ESS

De nombreux rapports des agences internationales ont observé que l'économie sociale et solidaire amortit les effets socio-économiques de la crise du Covid 19. En effet, Nicolas Schmit, Commissaire européen à l'Emploi et aux Droits sociaux, souligne que « l'économie sociale a le potentiel de remodeler l'économie de l'après-Covid grâce à des



modèles inclusifs et durables conduisant à une transformation écologique, économique et sociale plus équitable ». Pendant la pandémie de Covid-19, l'ESS a encouragé la production de masques, le soutien à l'éducation en ligne et les services sociaux.

La crise sanitaire a démontré les dépendances et fragilités du modèle économique mondialisé. Les pays développés et les puissances émergentes étaient capables de créer et déployer leurs vaccins mondialement, tandis que les pays en développement, n'ayant pas les moyens de produire un vaccin, devaient les acheter à l'étranger. La pandémie a donc prouvé que la solidarité n'est pas la priorité principale des pays, et qu'elle ne se présente qu'une fois que le nécessaire a été fait dans son propre pays. Certes, l'ESS a été présente pendant la crise Covid mais elle aurait pu être encore plus importante. Des volontaires ont par exemple fourni de la nourriture aux personnes âgées qui sont les plus vulnérables à la pandémie, et leur ont aussi tenu compagnie, étant donné que beaucoup d'entre elles se retrouvaient isolées en raison du confinement. En outre, les médecins et infirmiers sont revenus bénévolement de leurs congés ou de leur retraite pour soutenir et aider le personnel hospitalier qui fut très vite débordé par le nombre de malades à traiter.

L'Union européenne a également fait preuve de solidarité et de coopération, car elle a acheté une grande quantité de vaccins pour tous les pays membres. En plus de cela, la Commission européenne et l'Union européenne se sont engagées à verser plus de 5 milliards d'euros à COVAX (COVID-19 Vaccines Global Access), l'initiative mondiale qui a comme but de garantir mondialement un accès équitable aux vaccins contre le coronavirus.

3. Le développement durable et l'ESS

a. Les ONG

L'ESS est fortement liée aux objectifs de développement durable (ODD), fixés par les Nations Unies, à réaliser d'ici 2030. Les ONG interviennent dans différents domaines et leurs actions sont liées à l'ESS. En effet, le mode de fonctionnement des ONG peut être considéré comme un pilier de l'ESS, étant donné qu'elles créent des projets de solidarité pour aider et soutenir les populations défavorisées. Ce ne sont pas des organisations à but lucratif, ce qui facilite la mise en place des différents programmes. Cependant, le fonctionnement des ONG étant basé sur les dons et subventions qu'elles reçoivent, elles ne sont pas totalement indépendantes.

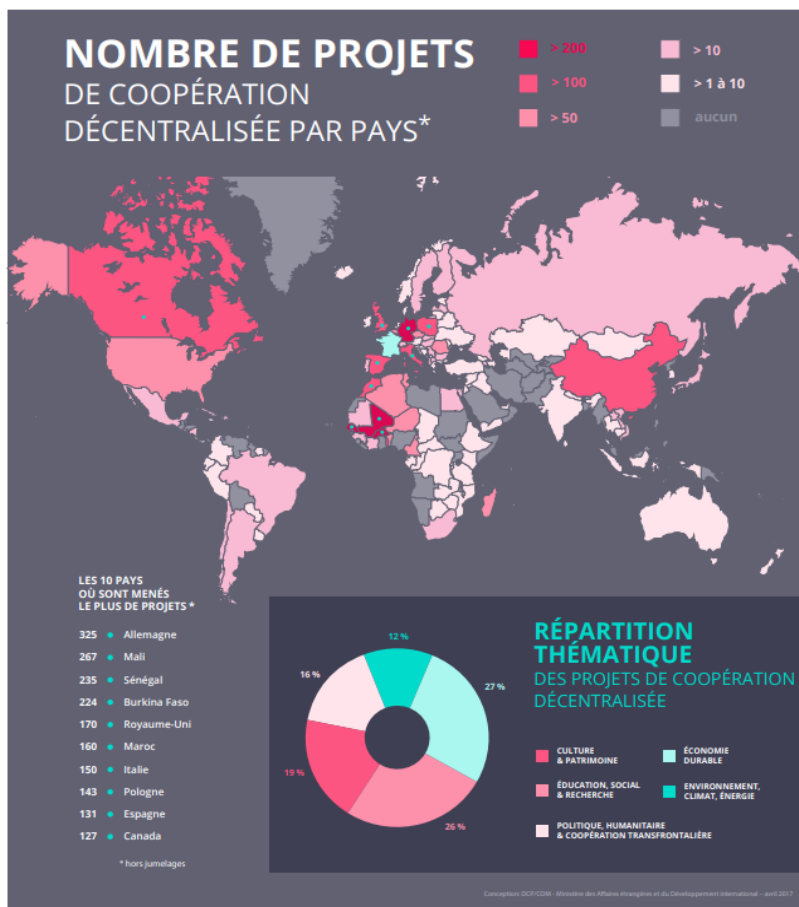
b. Les coopératives et les mutuelles

Les coopératives et les mutuelles sont les pionnières de l'ESS. Les mutuelles se créent sur la base d'une solidarité professionnelle ou territoriale. Elles ont comme objectif une couverture des risques (santé, assurance) partagée équitablement par tous les sociétaires, sans but lucratif. Elles couvrent plus de 44 millions de personnes en France par exemple, selon la Banque Publique d'Investissement française (Bpifrance).

Les coopératives peuvent être actives dans le domaine culturel, elles peuvent par exemple aider à sauver des entreprises culturelles traditionnelles et assurer la continuité de l'activité et de l'emploi. Cela a été réalisé pour le « Aron Theatre Cooperative » créé en 2009 en Ontario, au Canada, pour sauver un cinéma local sur le point de cesser ses activités et qui comptait plus de 450 membres. Les coopératives sont également capables de créer des fonds de garantie mutuelle pour aider les professionnels créatifs à percevoir régulièrement leurs salaires dans un délai déterminé, indépendamment des paiements du client, ainsi qu'une couverture d'assurance complète. Un problème pour les coopératives est la viabilité et la capacité à atteindre une certaine taille, puisque les outils financiers existants sont inadéquats pour soutenir efficacement l'expansion et la reproduction de bonnes pratiques.

4. La coopération interétatique au sujet de l'ESS

Plusieurs pays coopèrent avec d'autres, notamment les pays développés qui aident les pays en voie de développement. Il existe différents types de coopération: les pays peuvent aider directement d'un gouvernement à l'autre, ou elle peut être déléguée aux collectivités territoriales ou aux programmes internationaux (ONU ou ONG). La carte ci-dessous fait apparaître les projets de coopération décentralisée par pays en 2017. On peut constater que ce sont surtout les pays développés qui mènent ce type de programmes afin de soutenir les pays moins avancés économiquement. Cependant, la coopération peut rapprocher deux pays en voie de développement, une puissance émergente et un PMA (Pays les moins avancés) ou encore deux pays développés sur des projets spécifiques.



a. Une coopération Nord-Sud

Une publication sur la coopération, la solidarité internationale et l'ESS du réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES) de juillet 2019 présente le programme de coopération entre la région Nouvelle-Aquitaine (France) et la région du Plateau Central (Burkina Faso) est un exemple de coopération Nord-Sud entre collectivités territoriales. Cette initiative de juin 2019 est basée sur la structuration d'une offre d'accompagnement des projets ESS. Elle soutient ainsi : un partenariat de la Chambre régionale de l'ESS (CRESS) pour la structuration d'une offre d'accompagnement des projets locaux d'ESS, la création d'une plateforme régionale de prêts à taux 0

sans garantie, sur le modèle des plateformes initiatives en France et le soutien à des groupements communautaires, comme une coopérative laitière de femmes. En 2018, le projet de coopération vise à :

- Développer l'interconnaissance entre les acteurs de l'ESS du Plateau Central et les acteurs néo-aquitains,
- Donner à voir les dynamiques ESS mondiales et donner les clés de lecture pour faciliter l'acculturation à l'ESS des acteurs du Burkina Faso
- Construire les premiers éléments d'un plan d'action pour développer une coopération pérenne sur l'ESS entre le Plateau Central et la Nouvelle-Aquitaine. Une première phase d'interconnaissance et d'identification de valeurs communes (le terme «Économie Sociale et Solidaire» est totalement absent de la sémantique au Burkina Faso) a permis à la CRESS de confirmer le RÉZAS (Réseau Zoodo Action Solidarité)

comme pilier de l'action de coopération. Le RÉZAS a pour ambition de structurer des organisations à but non lucratif (Organisations de la Société Civile (OSC) au Burkina Faso) ayant une gouvernance collective.

Selon le RTES, la CRESS et le RÉZAS se sont donné comme perspective d'établir un projet sur deux ans avec la volonté de travailler sur 4 thématiques : l'agriculture, le logement des jeunes, l'accompagnement à la création d'activité et l'éducation. Chacune des deux organisations a accueilli des stagiaires et des jeunes du service civique afin qu'ils aident à la réalisation du projet. Un forum ESS sur le Plateau Central a été réalisé en été 2019 pour valoriser les initiatives du territoire et donner envie de conduire des projets de coopération internationale.

b. Une coopération Sud-Sud

La coopération Sud-Sud a depuis longtemps été fortement encouragée et organisée par la Chine. On peut observer ci-dessous le logo du Forum sur la Coopération sino-africaine (FCSA), créé officiellement suite à la Conférence ministérielle de l'an 2000 qui s'est tenue du 10 au 12 octobre 2000 à Pékin (Beijing). Selon le site officiel du forum, la lettre « C » en rouge à gauche représente la Chine, alors que le logo dans son ensemble fait penser à la lettre « a », qui symbolise l'Afrique. Cela indique donc bien la solidarité et la coopération entre la Chine et l'Afrique qui s'est établie. Le vert évoque la paix et le développement, tandis que le rouge incarne la vitalité et la prospérité. Les objectifs de ce forum étaient d'engager des consultations sur un pied d'égalité afin d'élargir les consensus, de renforcer l'amitié et de promouvoir la coopération.



Depuis le début du 21^e siècle, un groupe d'experts et de techniciens chinois travaille au Nigéria dans le cadre d'un projet de Coopération Sud-Sud lancé par la FAO. Ce projet en deux phases, financé principalement par le gouvernement nigérian lui-même, soutient le Programme national pour la sécurité alimentaire du pays. Durant la première phase, déployée sur la période 2003-2007, 500 techniciens chinois ont effectué des visites de terrain, des démonstrations et mené des micro-projets. Cela a non seulement permis un renforcement des rendements et des moyens d'existence, mais a également conduit les organisations d'agriculteurs qui avaient été soutenues, à reproduire les techniques inculquées. Au total, 190 experts et techniciens ont aidé le secteur agricole du Nigéria à améliorer sa productivité et à renforcer les capacités des agriculteurs et des transformateurs, des gérants d'exploitation agricole et du personnel de vulgarisation. Suite au succès de ce projet, la seconde phase s'est terminée en 2015.

La Chine a continué à s'impliquer dans la coopération Sud-Sud pendant la période du coronavirus. Selon le discours de l'ancien Conseiller d'État et Ministre des Affaires étrangères de la République populaire de Chine, M. Wang Yi, lors d'une visioconférence sur l'éradication de la pauvreté et la coopération Sud-Sud en septembre 2020, la Chine a fourni des dons totalisant plus de 400 milliards de yuans (soit environ 50 milliards d'euros) et mis en œuvre près de 3 000 projets d'aide. Face au COVID-19, elle a mené la plus grande opération humanitaire d'urgence depuis la fondation de la Chine nouvelle. En effet, l'ancien ministre déclare que 34 groupes d'experts médicaux ont été envoyés dans 32 pays et 283 lots d'aide ont été fournis à 150 pays et quatre organisations internationales. La Chine compte mettre en place un mécanisme de coopération entre des hôpitaux chinois et africains ainsi que l'installation en Chine d'un dépôt et hub de réponse humanitaire globale. M. Wang Yi a souligné qu'une fois développés et déployés, plusieurs vaccins chinois seront un bien public

mondial et seront fournis en priorité aux autres pays en développement, dans le cadre de la crise sanitaire.

Le discours de l'ancien ministre des affaires étrangères chinois démontre que la Chine s'implique de manière importante dans la coopération Sud-Sud, et qu'elle cherche à avoir une bonne image auprès des autres pays, afin de représenter un pays moteur dans la mise en place de la coopération interétatique.

TRAITÉS DE L'OIT ET GRANDS ÉVÉNEMENTS

2015

Objectifs de Développement Durable (ODD) - (ici): objectifs de l'ONU à réaliser d'ici 2030 dont notamment les objectifs 7, 12 et 17 qui insistent sur une coopération plus équilibrée et responsable.

21/06/2019

Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du Travail (ici): cette déclaration fait part de tous les points que l'OIT souhaite améliorer dans le futur, dont notamment la clause II-A-ix (p. 5) concernant l'ESS et les clauses IV-D (p.8) et IV-F (p.9) qui promeuvent les coopérations internationales au sujet des politiques sociales, commerciales, financières, économiques et environnementales.

18/04/2023

Résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies (ici) sur la promotion de l'économie sociale et solidaire au service du développement durable. Cette résolution promeut la mise en place de l'ESS dans les pays soutenant cette résolution afin de faire évoluer le développement durable.

SOLUTIONS POSSIBLES

Pour développer l'économie sociale et solidaire à l'échelle mondiale, il faudrait tout d'abord identifier les pays et régions négligés dans les projets actuels, afin d'y établir les fondements de l'ESS. Les pays et territoires qui mettent déjà en œuvre ce concept d'économie peuvent le faire évoluer et le promouvoir auprès d'autres acteurs, dans le but que l'ESS soit propagée à l'échelle internationale.

Pour une mise en place et un développement efficace de l'ESS, il est essentiel de :

- Diffuser ce concept pour favoriser une appropriation des principes de l'ESS par la population. Il est donc souhaitable de sensibiliser la population aux avantages économiques et sociaux de cette économie collaborative pour qu'elle soit promue dans d'autres régions. Si les individus intègrent ces principes dans leur quotidien, ils sont susceptibles d'adopter un mode de vie plus responsable et ainsi limiter les conséquences néfastes des pratiques de vie d'une société de consommation par exemple.
- Fournir un soutien financier aux différents acteurs de l'ESS tels que les entreprises, les coopératives, les mutuelles et les ONG. Le gouvernement français par exemple, a déclaré lors de la période du coronavirus qu' "une structure de l'ESS exerçant une activité économique et subissant les effets de la crise sanitaire, a le droit au dispositif d'activité partielle. Il s'agit d'une prise en charge jusqu'à 100% de l'indemnité. Jusqu'au 31 décembre 2020, elle peut solliciter une allocation d'activité partielle pour

un ou plusieurs employés dans l'impossibilité de travailler, lorsqu'elle est confrontée à une baisse d'activité ou des difficultés d'approvisionnement, ou même dans l'impossibilité de mettre en place les mesures de prévention nécessaires pour la protection de la santé des salariés.”

- Approfondir les relations entre les acteurs pour créer des réseaux durables et actifs. Les associations comme les “Restaurants du cœur” ou encore les banques alimentaires jouent un rôle majeur en ce qui concerne la solidarité quotidienne. Ces exemples sont principalement liés à la lutte contre la pauvreté, mais si ce type d'associations reçoit plus de soutien financier par d'autres entreprises ou organisations et établit des relations avec d'autres associations, des réseaux peuvent se former. Ainsi, les différentes ONG pourraient s'entraider et même organiser des projets en commun. En effet, plus on favorise de semblables initiatives, plus l'ESS sera activement développée.
- Soutenir la recherche-développement dans l'ESS pour faire évoluer sa mise en place. On pourrait par exemple mettre des bourses à disposition des chercheurs ou les exempter d'impôts ou de charges patronales de sorte à encourager les avancées scientifiques dans ce secteur. La création de pôles de recherche peut également jouer un rôle majeur, car dans ce cas, des chercheurs de différents endroits dans le monde pourraient se rassembler dans le but de partager leurs idées et convictions. Cela a déjà été créé à la faculté des Sciences Humaines et Sociales de Saint-Etienne en France. Ce pôle a mis en place une association de préfiguration d'une junior entreprise sous forme de coopérative. En plus de cela, il s'est engagé en 2023 dans un programme européen Erasmus sur les économies de la transformation et dans le développement d'une formation européenne. Ce pôle ESS et innovation sociale défend une approche de l'ESS particulièrement sensible aux enjeux sociaux qui la sous-tendent : justice sociale, démocratie participative, expérimentation sociale.

Ces idées pourraient mener au développement de l'ESS dans le monde et ainsi renforcer les liens d'entraide et de coopération si les acteurs s'investissent de manière égale.

Questions à considérer :

1. Mon pays met-il en place l'ESS, et si oui, comment et à quel stade de développement en est-il ?
2. Comment les entreprises de mon pays s'impliquent-elles dans l'ESS ?
3. Quelles opérations concrètes de solidarité mon pays a-t-il mis en place à l'international ?
4. Les syndicats des travailleurs de mon pays sont-ils sensibilisés dans des programmes de l'ESS ?
5. L'ESS est-elle un modèle pertinent pour répondre aux défis climatiques et sociaux les plus urgents ?

BIBLIOGRAPHIE

1. Définitions :

- [Qu'est-ce que l'économie sociale et solidaire \(ESS\) ? | economie.gouv.fr](https://www.economie.gouv.fr/ess/definition-ess) (définition ESS)

FerMUN 2024, Organisation Internationale du Travail

- [Définition - Développement durable | Insee](#) (définition développement durable)
- [Organisation non gouvernementale – Wikipédia](#) (définition ONG)
- [Identité, valeurs et principes coopératifs | ICA](#) (définition coopérative)
- [C'est quoi une mutuelle : les métiers des mutuelles](#) (définition mutuelle)
- [Coopération internationale - Le Monde diplomatique](#) (définition coopération interétatique)
- [Least Developed Countries \(LDCs\) | Department of Economic and Social Affairs - UN](#)
- [pays les moins avancés PMA - LAROUSSE](#) (définition PMA)

2. Résolutions:

- [Résolution de la conférence internationale du travail \(2022\) concernant le travail décent et l'économie sociale et solidaire](#)
- [Résolution de l'Assemblée générale de l'ONU pour promouvoir l'économie sociale et solidaire pour un développement durable](#)

3. Références supplémentaires:

- [OIT: Economie sociale et solidaire](#)
- [Ressources de l'OIT sur les coopératives et Economie sociale et solidaire](#)
- [L'économie sociale et solidaire | economie.gouv.fr](#)
- [Qu'est-ce que les Objectifs de développement durable](#)
- [Économie sociale et solidaire : une reconnaissance internationale - Fondation Jean-Jaurès](#)
- [Économie sociale, développement local et solidarité internationale : esquisse d'une problématique - erudit.org](#)
- [Économie sociale et solidaire et développement durable : quelles spécificités pour les coopératives et les mutuelles ? | Cairn.info](#)
- [Place des ONG de développement \(associations de solidarité internationale\) dans l'économie sociale et solidaire - HAL-SHS](#)
- [Les coopératives et l'économie sociale et solidaire au sens large comme vecteurs du travail décent dans le secteur culturel et créatif - ILO](#)
- [21, l'accélérateur d'innovation sociale de la Croix-Rouge française et de Nexem](#)
- [Place de l'ESS dans les coopérations internationales et dans le sommet Afrique-France 2020 - conférence du 3 juillet 2019 | RTES](#)
- [Coopération et solidarité internationales et ESS \(RTES\)](#)

FerMUN 2024, Organisation Internationale du Travail

- [RepèrESS "Coopération et solidarité internationales & ESS" | RTES](#)
- [Discours de M. Wang Yi Conseiller d'État et Ministre des Affaires étrangères de la République populaire de Chine](#)
- [22 SSC Chinese Experts and Technicians Depart for Nigeria](#)
- [La Coopération Sud-Sud crée une relation fructueuse entre le Nigéria, la Chine et la FAO | FAO | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture](#)
- [Des vaccins sûrs contre la COVID-19 pour les Européens - Commission européenne](#)
- [Impacts du changement climatique et solutions d'adaptation dans les îles tropicales : les enseignements du 6e rapport d'évaluation du GIEC | INSHS.](#)
- [Syrie : le fil ténu de l'aide humanitaire risque de s'effiloche sans la solidarité et le soutien du monde entier | CICR](#)

4. Vidéos:

- ["Tu connais l'ESS ?": une vidéo découverte pour les jeunes](#)
- [UNTFSSSE - YouTube](#) (chaîne YouTube du groupe de travail inter-agences des Nations Unies sur l'économie sociale et solidaire, l'UNTFSSSE)